



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le 30 mars 2020

## COVID-19 : les laboratoires d'analyses médicales en ville montent en première ligne

**Nous vivons tous un moment très difficile pour lutter contre le nouveau coronavirus qui s'est propagé très rapidement en France comme dans les autres pays européens et sur l'ensemble de la planète. Un confinement a été décidé par le Gouvernement français, au même titre que nos voisins italiens et espagnols et bien d'autres pays. Le Ministre des Solidarités et de la Santé anticipe la sortie de ce confinement, à une date qui ne peut être encore fixée, et prévoit d'appliquer à cette échéance les recommandations très fortes du Directeur général de l'OMS : Testez, testez, testez.**

**On ne saurait mieux dire, la lutte contre ce virus nécessite de prendre des mesures globales à l'échelle de toute la population. Il faut donc se préparer dès maintenant à ce déconfinement, pour éviter que l'épidémie ne reprenne de plus belle dès que la vie sociale reprendra son cours. L'APBM (Association pour le progrès de la biologie médicale), qui fédère près des trois quarts des laboratoires privés répartis sur tout le territoire, sera un acteur majeur dans le déploiement des tests pour identifier les porteurs du virus SARS-CoV-2, et pour rechercher la présence d'anticorps chez ceux qui ont été infectés, qu'ils aient été symptomatiques ou non. Pour préparer cette phase cruciale de maîtrise de l'épidémie, les membres de l'APBM s'inquiètent toutefois des pénuries existantes en réactifs et en écouvillons, et de certaines annonces sur le déploiement de tests rapides dont la fiabilité ne peut égaler celle des tests réalisés par les laboratoires de biologie (tests PCR et bientôt tests sérologiques).**

Les biologistes de ville sont totalement intégrés dans le parcours de soins des patients et accueillent dans les 4300 sites répartis dans tout l'hexagone et dans les DOM-TOM environ 500 000 patients par jour. Même si les hôpitaux jouent un rôle majeur dans la prise en

charge des patients présentant des formes sévères de COVID 19, les formes légères et bénignes, qui représentent environ 80% des cas, sont prises en charge en ville par les médecins, les infirmières, les biologistes et les professionnels libéraux. Les biologistes libéraux réalisent également les examens biologiques pour les établissements de soins privés, les centres médicaux sociaux, et les EHPADs. On le sait, ces derniers, du fait de la vie communautaire et de l'âge des pensionnaires, sont des établissements à risque très élevé de COVID 19, et le nombre de décès constatés dus au coronavirus y est déjà très important.

Le virus ne circule pas qu'à l'hôpital, il est de plus en plus présent en ville et encore davantage dans les EHPADs et les établissements réunissant de nombreuses personnes. La maîtrise de l'épidémie va nécessiter de déployer des moyens logistiques importants pour réaliser de très nombreux tests, et les biologistes de ville sont prêts à relever ce défi de tester une grande partie de la population. Les laboratoires de biologie médicale peuvent ainsi à la fois recevoir le public pour effectuer les prélèvements sur place, traiter les prélèvements effectués à domicile, et les prélèvements effectués dans les établissements de soins et les EHPADs.

Il sera alors possible en généralisant les tests d'identifier en grand nombre les porteurs de ce virus grâce au test PCR et, dès que les tests sérologiques seront remboursés, déterminer la présence d'anticorps spécifiques pour les personnes qui ont déjà été préalablement infectées, avec ou sans la présence de symptômes. Ces deux types de tests (PCR et sérologie pour recherche d'anticorps) sont totalement complémentaires pour déployer une stratégie post-confinement, afin d'identifier les personnes potentiellement contaminantes, et les personnes déjà infectées et donc protégées et potentiellement non contaminantes.

### **Les laboratoires de biologie de ville peuvent relever ce défi dans la maîtrise de l'épidémie :**

Les laboratoires de biologie de ville ont fait la preuve d'une très grande réactivité en déployant très rapidement les tests PCR dans les différentes régions. Ces tests ont été remboursés à partir du dimanche 8 mars, et les laboratoires de ville réalisaient au 30 mars plus de 15 000 tests par jour, malgré la pénurie de masques FFP2 et d'écouvillons, indispensables pour ces prélèvements et analyses, et malgré la rareté des réactifs dont les stocks sont souvent bloqués dans leur pays de fabrication. Dès aujourd'hui, ce nombre de tests réalisés en ville dépasse le nombre de tests réalisés dans les hôpitaux publics. C'est grâce à un maillage logistique, informatique et technique mis en place depuis de très nombreuses années que ce résultat a pu être obtenu, et surtout grâce aux 45 000 collaborateurs qui prélèvent, transportent, analysent et valident des millions d'analyses quotidiennes, y compris les plus spécialisées.

Nous souhaitons apporter notre contribution, au même titre que les biologistes hospitaliers, auprès des Agences Régionales de Santé (ARS), du Directeur général de la santé (DGS) et du ministre des Solidarités et de la Santé, car nous pouvons apporter des réponses pratiques et efficaces aux questionnements naturels sur cette étape cruciale d'arrêt du confinement.

Devant l'importance de la crise sanitaire et le besoin de l'engagement de tous les biologistes médicaux publics comme privés, l'APBM (Association pour le Progrès de la Biologie Médicale) alerte devant le manque de moyens et matériels à disposition des biologistes médicaux de ville :

- Pénurie de masques FFP2 pour réaliser les prélèvements prescrits, de masques chirurgicaux pour le personnel en contact avec les patients, ainsi que pour les patients suspects de COVID 19.
- Manque de réactifs et d'écouvillons, à l'opposé de pays voisins comme l'Allemagne, afin de permettre la réalisation des tests.
- Pas de possibilité pour le personnel des laboratoires d'analyses médicales de bénéficier d'un système de garde de leurs enfants pour leur permettre de venir travailler, comme celui mis en place pour les autres professionnels de santé.

Sans ces moyens pour pratiquer les prélèvements lors de suspicion de COVID 19, les biologistes ne pourront répondre aux demandes des prescripteurs ni relayer des laboratoires de biologie hospitaliers déjà saturés du fait de l'accroissement très rapide du nombre de patients concernés.

### **Un dépistage de masse avec deux types de tests**

Nous pouvons réaliser rapidement 50 000 tests PCR SARS-CoV-2 par jour en ville, grâce à un maillage du territoire très homogène, et des compétences reconnues. Nous sommes prêts également à réaliser les tests sérologiques dès qu'ils seront remboursés. Ces tests sérologiques permettront de démultiplier très fortement le nombre de tests réalisés chaque jour par nos laboratoires, ce type de test étant utilisé quotidiennement dans nos laboratoires pour d'autres applications.

Les laboratoires d'analyses médicales privés sont prêts à prendre toute leur place aux côtés des laboratoires hospitaliers dans la lutte contre l'épidémie actuelle de coronavirus. A condition qu'on leur en donne les moyens ! Il nous faut donc à la fois être entendus et recevoir des assurances du Gouvernement pour pouvoir anticiper nos besoins en équipements supplémentaires en fonction du nombre de tests par PCR et par sérologie prévus par les autorités sanitaires. A cette condition, nous sommes prêts à livrer avec tous les autres professionnels de santé cette bataille décisive contre le coronavirus.

### **A propos de l'APBM**

L'Association pour le Progrès de la Biologie Médicale (APBM) fédère les grands réseaux de laboratoires de biologie médicale français, qui reçoivent tous les jours 500 000 patients par jour grâce à leurs nombreux sites de proximité, et répondent ainsi aux besoins de la population en rendant les résultats des examens dans des délais très courts. Les groupes membres de l'APBM sont à la pointe de l'innovation et permettent de répondre aux besoins sans cesse croissants d'une médecine adaptée à chaque patient grâce aux thérapies ciblées.

#### Contact presse

Danielle Maloubier : [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr) - 06 24 26 57 90